

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail Spécial des Préfectures du 22 septembre 2020 - Déclaration préliminaire de FO Préfectures

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs les membres du CHSCT SP,
Chers collègues,

Dans le cadre de l'épidémie de coronavirus, face à l'aggravation rapide depuis l'été 2020 de la situation, les représentants du personnel du Syndicat Force Ouvrière vous demandent la communication des éléments d'analyses concernant les retours d'expériences (RETEX) des préfectures, afin de comprendre la situation depuis la sortie du confinement.

Le retour d'expérience Covid attendu par la DMAT au-travers d'un questionnaire adressé à tous les personnels du ministère s'avère important pour tirer des expériences sur la gestion de la crise et pour l'avenir, mais semble orienté et pas très neutre...

Vu l'aggravation des conditions de travail et de la situation sanitaire qui nous interpelle, Nous regrettons le report de la réunion de la cellule RPS.

FO pense tout particulièrement aux collègues exténués par cette crise qui s'éternise et à leur perte de confiance envers leur hiérarchie et leur administration.

La répartition de la prime Covid, la perte de congés, les difficultés à télétravailler, à obtenir le remboursement des frais de restauration et la non-reconnaissance du travail effectué dans certains cas, y contribuent aussi largement et ce, depuis la reprise du 11 mai.

FO rappelle que la crise sanitaire continue de générer dans un contexte anxiogène beaucoup d'interrogations sur l'organisation du travail dans les services avec les personnels testés positifs et de manière générale nous soulevons un manque de communication générale depuis cet été auprès des agents,

Si on peut se réjouir du port obligatoire du masque, certes trop tardif, qui peut contribuer très largement à apaiser certaines peurs, cette nouvelle contrainte dans l'exercice du travail doit faire l'objet maintenant d'une attention toute particulière sur le plan préventif : changement régulier, problème de respiration, fatigue, pause régulière etc ...

FO insiste sur la nécessité de continuer à protéger les plus vulnérables : retenons que le contexte de pandémie toujours active génère légitimement inquiétudes et incertitudes des personnels.

FO demande des outils efficaces pour la mise en œuvre du télétravail dans toutes les préfectures, la suppression du jour de carence pour les personnes testées positives et malades, la reconnaissance en maladie professionnelle de tous les agents exposés quel que soit leurs corps et un réel suivi des cas Covid au ministère de l'Intérieur.

FO vous alerte sur les risques psycho-sociaux dans les BRH des préfectures, fortement impactés par la gestion Covid à la veille de la mise en place des SGC. Cette réforme impacte l'ensemble des préfectures et sous-préfectures, et concerne l'ensemble de leurs personnels.

Pour faire face à la reprise de l'épidémie, le syndicat Force Ouvrière vous alerte et demande la communication des éléments suivants :

- ✓ Le nombre de collègues des différentes préfectures contaminés par la Covid-19, depuis cet été.
- ✓ La répartition des postes NOÉMI envoyés dans les préfectures,
- ✓ Les consignes relatives aux réunions présentiels à limiter au strict nécessaire suite à la reprise de l'épidémie,
- ✓ Les déplacements non indispensables,
- ✓ Les formations qui peuvent être reportées
- ✓ Le plan de continuité d'activité à mettre en place au regard de la situation évolutive dans les préfectures,
- ✓ La prévention qui s'impose pour anticiper une nouvelle vague,
- ✓ Les matériels à distribuer si nécessaire.

FO vous alerte sur la nécessité de proposer des solutions possibles d'organisation du travail en « mode » opérationnel afin de pouvoir faire face à la gestion de la nouvelle crise à venir tout en préservant les rythmes de travail et les contraintes de terrain. Le télétravail qui avait été mis en place lors du plan de continuité d'activité (PCA) doit être rapidement réactivé, si besoin avec des moyens informatiques suffisants, car « NON », les collègues n'accepteront pas de revivre une seconde vague dans les mêmes conditions de travail.

Force Ouvrière considère qu'il s'agit d'organiser la continuité du service public tout en préservant l'ensemble des fonctionnaires de cette infection durant l'automne et l'hiver prochain. Nous demandons des instructions claires, précises et cohérentes notamment au regard de l'évolution de la situation pour les collègues qui ont été ou seront en contact avec des agents ou du public déclarés positifs au coronavirus.

Force Ouvrière demande en urgence des précisions sur les dispositifs qui sont envisagés d'être déployés face à la dégradation de la situation sanitaire.

FO demande que cette déclaration soit annexée au Procès-Verbal

un syndicat qui se bat au présent pour garantir votre avenir !!!

